

Image not found or type unknown



Demande de redivision d'un terrain viabilisé

Par **fafa51100**, le **19/09/2008** à **21:26**

A qui peut-on s'adresser pour pouvoir rediviser un terrain? le maire de la commune s'y oppose. Peut-on avoir un autre recours. A partir de combien d'années peut-on le rediviser?